



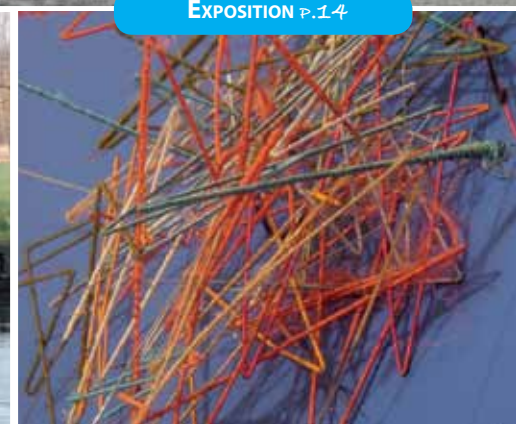
UNE NOUVELLE GENDARMERIE



SANTÉ P.6

HYDRAULIQUE P.8

EXPOSITION P.14



Exposition

POLE de la
PORCELAINE
MUSEE CHARLES VII



dentelle

une mémoire prochaine et lointaine

17 MARS AU 10 JUIN 2012

Mehun-sur-Yèvre





Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

L'État, les régions, les départements, les communes, les agglomérations, les communautés de communes, certains syndicats ont tous et toutes le pouvoir de décider du niveau et de l'augmentation des taxes et impôts locaux. Chacune et chacun peut totalement ignorer la position des uns, des unes et des autres.

J'espère qu'un jour il sera apporté des limites institutionnelles à cette situation, que je ne cesse de dénoncer, qui aboutit trop souvent à un résultat contraire à l'intérêt général.

En fin de compte, ce sont les citoyens et leur familles qui pâtissent des hausses empilées et successives de ces prélèvements.

Chaque collectivité locale se justifie en avançant de bonnes raisons... mais qui hélas dissimulent souvent des arguments erronés, tronqués et parfois même mensongers.

J'ai toujours beaucoup insisté pour que vous vous attachiez à constater par vous-même, ce qui se fait, ce qui se réalise et que vous forgiez votre jugement sur les seuls actes concrets.

Comme par le passé, une fois encore, mon équipe témoigne de son souci permanent et prioritaire : la protection de la qualité de votre vie quotidienne.

Aussi, une fois encore, prenant en compte de nombreux points de réflexion comme la crise économique, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux communaux des différents impôts.

Une telle décision perdrait une partie de son sens si une main reprenait ce que l'autre a donné.

Aussi, une fois encore cette année, nous avons, tout en maintenant la qualité des services municipaux, décidé également de ne pas augmenter les tarifs familiaux (cantines, service enfance-jeunesse, école de musique, école de dessin...).

Plus encore, à l'intérieur de notre territoire, nous nous sommes concertés pour conforter cette attitude responsable et respectueuse face aux difficultés que connaissent nos concitoyens.

Aussi la communauté de communes des Terres d'Yèvre, sous l'impulsion de son Président Alain COQUILLAT et de nos délégués a déjà pris des engagements semblables.

De même, nos représentants au syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères défendront des objectifs et des actes identiques.

Je ne vous cacherai pas que la gestion des ressources, du patrimoine et des services de notre commune sera rendue délicate, voire difficile.

Je sais pouvoir compter sur l'attention, le dévouement et le travail quotidien des maire-adjoints, des conseillers délégués et de l'ensemble des conseillers municipaux de mon groupe pour tenir le cap.

Je sais pouvoir compter sur le professionnalisme des agents territoriaux et salariés de notre commune.

Je sais pouvoir compter sur vous, Chères Mehunoises, Chers Mehunois, tant dans vos engagements associatifs que dans vos attitudes civiques personnelles pour participer ainsi à la vitalité de notre ville, à la cohésion de notre communauté et au devoir de solidarité qui doit l'animer.

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°41 JANVIER-FÉVRIER 2012

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Conception : Christophe Ogodjian

0248570877 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



■ CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Le Maire François PILLET a reçu vendredi 13 janvier plus de 600 Mehunois à l'occasion de la cérémonie des vœux du nouvel an. En introduction de son discours il a évoqué la crise qui « *plonge notre monde entier dans le doute, dans l'inquiétude et dans une forme de récession* ».



Il a formulé des vœux pour que « *l'initiative remarquable de M. Rémy POINTEREAU prise depuis plusieurs années concernant le passage du TGV dans notre département soit couronnée de succès.* ». « *Grâce à son esprit tolérant et sa capacité à rassembler il a eu le mérite de fédérer de manière unanime tous les élus bien au-delà du Cher* ».

Pour la ville, le Maire a salué le travail des bénévoles des très nombreuses associations auxquelles il a souhaité « *le même enthousiasme dont ils nous ont gratifié jusqu'à ce jour* »

2012, verra l'ouverture du dojo intercommunal puis celle de la nouvelle bibliothèque.

Au cours de l'année, débiteront les travaux d'approvisionnement en eau de la ville. C'est une nappe protégée située sous la forêt de la Geneste à Quincy qui alimentera toute la commune. De même seront entrepris les travaux de la station d'épuration.

Le maire a ensuite confirmé la construction de la nouvelle gendarmerie, une volonté de la municipalité de conserver la brigade de gendarmerie. « *qu'aurions-nous entendu si nous n'avions plus eu de gendarmerie à Mehun, hors une petite permanence temporaire, quelques demi-journées par semaine.* » ... « *ne pas proposer et ne pas se battre pour que Mehun maintienne sa gendarmerie aurait été une décision manquant du plus élémentaire sérieux !* »

Dans un autre domaine, il a rappelé que les élus de Mehun, dès 2007, ont été les premiers du département à s'inquiéter de la désertification médicale dans le Cher.

« *Grâce à l'implication très forte, que je salue, des médecins actuellement en résidence à Mehun-sur-Yèvre et de l'ensemble des autres professionnels de santé nous allons mettre en place une des structures les plus importantes de la région qui, dans l'avenir, pérennisera l'offre de soins pour Mehun et les territoires avoisinants* ».

Des études préalables à la revitalisation du centre-ville seront lancées dans la continuité de la modification du plan de circulation. Ces études, au-delà d'un simple embellissement urbain porteront également sur la réfection des réseaux d'eau et d'électricité, la circulation des personnes âgées, des parents, des handicapés, les activités commerciales...

Une des grandes priorités de la municipalité est également « *le bien vivre ensemble* ».

« *Nous avons mis en place de très nombreuses actions visant à la sensibilisation aux valeurs citoyennes par l'éducation à la citoyenneté, des actions de sensibilisation à la notion du mieux vivre ensemble et des actions favorisant l'accompagnement et le soutien à la parentalité.* ».

Il a cité à titre d'exemples révélateurs : un lieu d'accueil parents-enfants à la structure d'accueil intercommunale de la petite enfance, un logiciel de traitement des demandes des usagers, une bourse pour les jeunes et les demandeurs d'emploi leur permettant d'alléger le coût afférent au passage du permis de conduire. « *Montrer des liens sociaux solides et généreux est un axe de notre action que, je peux vous l'assurer, nous avons le plus à cœur de réussir* ».

Il a également annoncé l'installation de caméras de vidéo-protection « *pour que soient respectés notre domaine public et la quiétude des gens qui en profitent* ».



Enfin, M. le Maire a souhaité une activité économique satisfaisante aux entreprises, aux artisans, aux commerçants, aux agriculteurs, aux professions libérales et a eu une intention particulière pour l'entreprise Pillivuyt. « *Je veux à cet instant me permettre de personnaliser mes vœux en les adressant plus particulièrement à tous ceux et à toutes celles qui travaillent pour la manufacture Pillivuyt, et leur dire que bien au-delà de mon espérance, je veillerai dans toute la mesure de mon possible, à ce que leur vie professionnelle soit confortée pour qu'eux-mêmes et leurs familles retrouvent la sérénité* ». Le Maire a conclu ses vœux par un conte et souhaité « *qu'ensemble nous trouvions la volonté d'être justes, la volonté de dire la vérité et la volonté de rester fraternels* ».



■ UNE NOUVELLE GENDARMERIE

→ Une volonté de maintenir les gendarmes à Mehun

La gendarmerie actuelle a été construite il y a 30 ans pour accueillir 10 gendarmes.

En 2012 avec le rapprochement des brigades de Mehun, Lury, Graçay et Vierzon, l'effectif est porté à 19.

Les locaux devenus vétustes se révèlent inadaptés aux méthodes de travail actuelles et les logements trop exigus.

Pour conserver une gendarmerie communautaire le Conseil municipal en sa séance du 20 juillet 2009 s'est prononcé à l'unanimité pour la construction d'une nouvelle caserne.

Après agrément par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, un concours d'architectes a été lancé. C'est le projet de l'Atelier Carré d'Arche de Bourges qui a été retenu.

Le lancement des travaux est prévu en septembre 2012.



→ L'architecture du projet

La nouvelle gendarmerie sera implantée route de Vouzeron. Elle comprend en façade un bâtiment administratif et à l'arrière des maisons individuelles avec jardins.

Les logements construits en ossature bois intègrent les dernières techniques suivant les normes Haute Qualité Environnementale.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération s'élève à 3 415 000 euros HT.

La ville, propriétaire des immeubles, percevra un loyer payé par l'Etat dont le montant sera affecté au remboursement de l'emprunt.



Vue du projet

■ UNE MAISON MÉDICALE : UN PROJET SALUÉ PAR LA RÉGION

Accueilli le 8 décembre 2011 par le maire François PILLET, François BONNEAU, président du Conseil Régional du Centre s'est déplacé sur le chantier de la maison de santé pluridisciplinaire, le seule qu'il ait visité dans le département du Cher.



Après avoir rappelé le problème de la désertification médicale de notre territoire et plus particulièrement du classement de Mehun-sur-Yèvre en zone déficiente en matière d'accès aux soins, M. PILLET a souligné la forte implication des professionnels de santé pour ce projet et la dynamique collective qui en a résulté.

La maison de santé regroupera médecins, infirmières et autres spécialistes.

Le docteur BALAND lors de son intervention a insisté sur le rôle formateur des médecins auprès des étudiants en médecine. Un studio permettra d'accueillir stagiaires et remplaçants.

M. BONNEAU a également rappelé que l'accessibilité aux soins constitue une préoccupation majeure pour la Région et un enjeu important en termes d'aménagement du territoire et de développement local.

Il a félicité la municipalité d'être précurseur dans ce domaine avec le lancement de ce chantier, l'un des plus importants de la Région, porté collectivement par des médecins et par des élus sensibles aux besoins de la population.

Il a relevé l'originalité de ce programme qui répond parfaitement aux objectifs principaux de la Région.

Pour concrétiser son intérêt à cette réalisation, le président du Conseil régional s'est engagé à revaloriser le montant de la subvention régionale prévue au titre du Pays de Bourges.



■ CIRCULER À VÉLO : DES RÈGLES À RESPECTER !

Lundi 12 décembre, la gendarmerie de Mehun et la brigade motorisée de Bourges ont effectué une opération de prévention pour les élèves du collège circulant à vélo.

Cette action menée dans le cadre du Comité d'Education Santé et Citoyenne, en présence de Jérôme ALLOUIS, principal du collège, a permis de dresser un constat inquiétant sur le non-respect des consignes élémentaires de sécurité.



Les gendarmes ont rappelé les règles du code de la route qui s'appliquent aux cyclistes et l'obligation d'être équipés d'éléments de sécurité.

- **Eclairage** : le vélo doit être doté d'un feu avant éclairant et d'un feu arrière rouge. Cet équipement est obligatoire de nuit, et de jour en cas de mauvaise visibilité.
- **Signalisation sonore** : il faut pouvoir signaler sa présence par un moyen sonore audible à 50 mètres au moins (timbre, avertisseur, grelot, etc.).
- **Signalisation visuelle** : de jour comme de nuit, le cycle doit être équipé d'un dispositif réfléchissant (un rouge à l'arrière, un orange sur chaque pédale, et deux visibles latéralement).
- **Freinage** : chaque roue doit être équipée d'un dispositif de freinage.

Certains équipements sont facultatifs mais conseillés :

- **Le casque**
- **Les vêtements clairs et munis de bandes réfléchissantes**, le port du gilet fluorescent est obligatoire hors agglomération de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante.



■ DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Lundi 12 décembre 2011, Annie VAN DE WALLE Maire-adjoint, les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ont livré un colis de Noël au domicile des personnes âgées qui peuvent en bénéficier.

270 personnes ont eu le plaisir de recevoir un panier gourmand concocté cette année par la boucherie-charcuterie Rodolphe DOUGY et l'épicerie fine "le Bonheur sucré-salé".

Au menu : Moussignac de foie de volaille aux aïelles ; suprême de volaille aux morilles ; mélange forestier ; financier au chocolat noir et aux noix du Périgord ; biscuiterie artisanale ; sachet de truffes fantaisies au chocolat ; vin rouge de Bordeaux.

■ LE SERVICE HYDRAULIQUE

Le territoire de Mehun-sur-Yèvre est traversé par le Canal de Berry, l'Yèvre et son affluent l'Annain.

Des quartiers présentant un risque d'inondation sont répartis sur tout le territoire de la commune. Les plus exposés se situent dans une partie de la rue Jeanne d'Arc, le quartier de Chardoilles, de la Belle Fontaine et de Barmont, la rue Raymond Brunet, la route de Marmagne et le moulin de Crécy.

Pour assurer la régulation des cours d'eau, le service hydraulique de la ville exerce une vigilance permanente. Deux agents municipaux, Patrick LECLANCHE assisté de Jérôme FRANC assurent une veille jour et nuit durant les périodes les plus sensibles.

Cela a été particulièrement le cas cette année les nuits et jours de Noël et de Nouvel an.

Pour maintenir un débit constant, un ensemble de systèmes de régulation mécanique est utilisé. A l'époque médiévale de tels systèmes existaient déjà.

Cette manipulation exige un savoir-faire très spécifique pour apprécier la situation et décider de l'ouverture et de la fermeture des vannages.

LES VANNAGES : 2 barrages de 16 mètres, 24 pelles à ouverture manuelle de 4 mètres, 2 écluses, 2 moulins (Crécy et rue Jeanne d'Arc) et 1 déversoir de 30 mètres



Le service hydraulique agit sur l'ensemble du réseau avec réactivité pour régler le dispositif, prévenir et/ou limiter les effets des inondations.

La tâche est d'autant plus délicate qu'elle peut avoir des répercussions sur les communes en amont et en aval sur l'Yèvre et le canal ce qui nécessite une coordination entre les différents services de ces communes.





Pour évaluer la quantité d'eau à réguler, le responsable vérifie au quotidien les points de repère situés de part et d'autre de la zone s'étendant de Saint-Aubin à Foëcy.



En été, le rôle du service hydraulique consiste plutôt à retenir l'eau pour que les rivières ne s'assèchent pas et pour préserver la faune aquatique.

Le service intervient également tout au long de l'année pour débarrasser les barrages et les pelles d'un de leurs fléaux naturels : les « embars », ces branches et troncs d'arbres que la rivière charrie quotidiennement.



Jean-Louis SALAK
Maire-adjoint
délégué aux travaux

A son origine, en édifiant son Château et ses premières habitations sur un piton rocheux au confluent de l'Yèvre et de l'Annain, notre ville a su tirer profit de cette situation géographique pour mieux organiser sa défense, mais également pour prospérer au fil des siècles grâce au commerce fluvial comme le laisse deviner certaines miniatures des Très Riches Heures du Duc de Berry.

La construction du Canal de Berry au début du 19^{ème} siècle a apporté un souffle nouveau à la vie locale avec le transport par péniche de denrées essentielles et notamment l'alimentation en kaolin des usines porcelainières nombreuses à cette époque.

Aujourd'hui, l'Yèvre, le Canal de Berry et l'Annain sont plus tournés vers des occupations de loisirs, que ce soient la pêche, le kayak, le modélisme naval, le jardinage avec les Marais de la Belle Fontaine ou tout simplement le plaisir de flâner le long de leurs berges.

Cependant, notre position de « nœud hydraulique » entre Bourges et Vierzon nous impose de rester vigilants et réactifs à la moindre alerte pour assurer la sécurité des riverains de ces cours d'eau. L'urbanisation galopante, les dérèglements climatiques nous obligent à nous adapter constamment, mission complexe mais essentielle de nos services techniques.

Notre adhésion aux syndicats de l'Yèvre et du Canal de Berry nous permettent de maintenir en bon état les ouvrages ou comme dernièrement effectuer des opérations de curage et de renforcement de berges. A ce titre, une étude de grande ampleur est actuellement en cours et s'étalera sur plusieurs années afin d'établir une meilleure gestion de notre milieu aquatique (restauration, entretien).

L'eau est un bien de plus en plus précieux et il nous appartient à tous, particuliers, collectivités, Etats d'améliorer et de préserver cet écosystème avant de le transmettre aux générations futures

■ AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le 15 décembre, Elvire CLEMENT et Jean-Baptiste COURTOIS Maires-adjoints ont remis les deux premières aides municipales au permis de conduire en présence de M. le Maire.

Cette mesure est mise en place pour favoriser l'obtention du permis de conduire pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes en insertion professionnelle.

Renseignements service emploi : Tél. 02 48 57 06 24



■ UN ATELIER « ESPACE DE RECHERCHE D'EMPLOI »

Depuis le 27 janvier, pour optimiser sa recherche d'emploi ou de formation le service emploi municipal et la mission locale proposent des ateliers individualisés ayant pour objectif d'apporter une aide rapide et efficace :

- Réaliser son CV, sa lettre de motivation...
- Créer son espace personnel sur le site Internet de Pôle Emploi
- Réaliser des télé-candidatures
- Rechercher des offres d'emploi ciblées
- Répondre à une offre
- Valoriser ses compétences et son savoir-faire
- Constituer un dossier administratif
- Préparer et réussir son entretien d'embauche.



Ces ateliers sont ouverts librement à toutes les personnes en recherche d'emploi, les mardis de 14h à 16h et les vendredis de 9h à 11h.

Ils se déroulent, en présence d'un conseiller à l'emploi, dans les locaux du service emploi et de la mission locale où deux ordinateurs avec accès internet sont mis à disposition.

Renseignements service emploi : Tél. 02 48 57 06 24



■ GUIDE PRATIQUE

2011-2012 : ERRATUM

Dans la liste des magasins de vêtements page 48, un commerce a été omis :

« METAMORPHOSE »

8 place de la République.

Tél. : 02 48 57 44 97

NOUVEAUX COMMERÇANTS :

■ Techni Coiff' au Masculin

Hubert PETIT propose un service de coiffure masculine à domicile du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. : 06 58 67 42 50

■ Epicerie du Centre

Abdelhak ANOUAR a ouvert une épicerie au 133 rue Jeanne d'Arc.

Celle-ci est ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 15h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h.

La livraison est gratuite sur Meun.

NOUVEAU PROFESSIONNEL DE SANTÉ :

David DUPONT psychanalyste

22, rue Camille Méraut

Tél. : 02.34.34.88.51 / 06.16.91.96.21

■ CORRESPONDANT DU BERRY RÉPUBLICAIN

Nadine GRANDJEAN

Tél. : 06.84.54.89.94 ; nadine.grandjean18@orange.fr



■ TÉLÉTHON 2011

Lundi 19 décembre, M. Armand KOSZEK, Maire-adjoint et Président de l'Office Municipal des Sports, a officiellement remis à la délégation départementale du Téléthon la somme de 1759,89 euros récoltée à Mehun.

"Grâce à l'énergie, l'engagement et la disponibilité d'un grand nombre d'associations et de personnes, cette somme permettra d'apporter le progrès et l'espoir à de nombreux malades. Un grand merci à tous." Armand KOSZEK.



■ L'ÉCOLE DU CHÂTEAU EN CLASSE DE NEIGE

Début février, la classe de CM2 de Delphine REGNAULT, Directrice de l'école, a séjourné aux sports d'hiver à Saint-Gervais-les-Bains.

Pendant 10 jours, les 22 enfants ont profité de la neige abondante et du soleil radieux pour faire du ski, des balades en raquettes, goûter à la joie d'être tiré par des chiens de traîneau à Megève et faire de la luge sur le plateau d'Assy. Ils ont également visité une fromagerie au Fayet, le château des Rubins à Sallanches et découvert les spécialités locales.

Le dernier soir "boum" avec remise des étoiles par les moniteurs de ski !

■ DES ATELIERS POUR EXERCER SA MÉMOIRE

Depuis le mois de novembre, le CCAS a mis en place des « ateliers mémoire ».

Animés par Lise DURAND de l'association "Services Solidaires du Cher", ces ateliers s'adressent aux Mehunois à partir de 60 ans désirant, dans une ambiance conviviale, travailler leur sens de l'observation, de la concentration et leur esprit d'analyse.

Divers exercices simples et ludiques sont proposés pour tous les niveaux.

Des astuces pour améliorer la mémoire sont régulièrement données.

Chacun peut parler, s'il le souhaite, de son ressenti et de ses difficultés ou de ses expériences.

Les séances de 1h30 ont lieu à la Maison de Janine, rue Henri Boulard.

Une participation est demandée, pour tout renseignement contacter le CCAS au 02 48 57 06 16



■ CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 9 janvier, Maryse COURVEAULLE, Directrice Générale des Services, a présenté, au nom du personnel communal et intercommunal, les vœux de nouvelle année aux membres du conseil municipal et du conseil communautaire présidé par Alain COQUILLAT.

■ LE « LABEL BRONZE » POUR L'OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL

La Fédération Française de Handball a attribué pour la saison 2011-2012, le « Label Bronze » à l'Olympique Mehun Handball.

Cette récompense vient couronner le travail de qualité effectué au sein de ce club (créé en 1968) par les dirigeants et les entraîneurs.

Ce label reconnaît la valeur, les compétences et la qualification des éducateurs et des entraîneurs qui proposent aux enfants âgés de 5 à 11 ans une pratique adaptée à leur âge et à leurs besoins dans des conditions optimales.

Renseignements : <http://www.omhandball.fr/>



■ CORRIDA DES DORMEUX

La quatrième édition nocturne de la Corrida des Dormeux, organisée par le Club d'Athlétisme de Foëcy, s'est élancée vendredi 9 décembre dans les rues du centre-ville. Malgré la pluie, les coureurs étaient nombreux à parcourir les 1250 mètres du circuit.

Résultats :

- catégorie benjamin (1 tour) : 1^{er} Xavier BERTON
- catégorie minime (2 tours) : 1^{er} Jean-Baptiste BEDET
- catégorie cadet (3 tours) : 1^{ère} Mariam LABELLE
- catégorie junior à vétérans (5 tours) : 1^{er} Romain MARTIN

■ L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS RÉCOMPENSE SES JEUNES CHAMPIONS

Plus de 200 sportifs étaient présents à l'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports, présidé par Armand KOSZEK, Maire-adjoint. Cette forte mobilisation, signe d'une grande implication des Mehunois dans la vie sportive de leur commune, a été saluée par M. KOSZEK.

Un hommage particulier a été rendu aux présidents de clubs, aux entraîneurs, aux bénévoles, à Jérôme ALLOUIS, principal du collège, pour leur action quotidienne et sa résonance sur le plan social, éducatif, culturel et économique de la commune.

En effet, les valeurs du sport véhiculent le sens de l'effort, le dépassement de soi mais aussi la réussite collective et l'exemplarité.

Avant de remettre les récompenses à 72 sportifs, le président a rappelé les investissements importants entrepris par la municipalité et la communauté de communes pour fournir aux 31 clubs sportifs, représentant 2292 licenciés, des équipements sportifs modernes et performants.





■ FÊTE DE LA ROSIÈRE : DES ROSES PAR MILLIERS



Cette année, la fête de la Rosière se déroulera sur deux jours les 12 et 13 mai.

Le samedi, animation dansante suivie d'un spectacle pyrotechnique organisés par la municipalité.

Le dimanche, défilé à partir du domicile de la Rosière (18 route de Somme) en direction des Jardins du Duc Jean de Berry, lieu du couronnement de Sophie

BARILLON, 131^{ème} Rosière.

21 tableaux, composés de plus de 120 000 fleurs en papier orneront les rues tout au long du parcours sur le thème « les monuments du monde ».

Leur confection représente un travail colossal pour le Comité de Rosière qui compte sur les bonnes volontés pour confectionner des roses et donne rendez-vous à toutes les personnes désireuses de s'investir à l'ancienne école de filles place du Général Leclerc les mardis et jeudis à partir de 14h.

Pour financer ces décors, le Comité de Rosière fait appel à la générosité des Mehunois. Des fonds sont collectés par des bénévoles munis d'un badge les identifiant. Un reçu est délivré.

Enfin, les jeunes filles souhaitant participer au défilé comme demoiselle d'honneur sont invitées à s'inscrire dès à présent en contactant, le Président du Comité, Christian SUREAU au 06 77 76 05 85 ou par courriel christiansureau@free.fr



■ DES MEHUNOIS AU RAID 4L TROPHY

Yoann et Alexandre FERREIRA, engagés sur le Raid 4L Trophy, sont venus présenter leur véhicule aménagé pour cette grande aventure à travers l'Espagne et le Sud-Marocain.

Jusqu'au 26 février, 6 étapes dans l'Atlas les conduiront à Marrakech où se déroulera la soirée de clôture. 8 mois de préparation auront été nécessaires, le plus difficile étant de trouver des financements.

Yoann et Alexandre FERREIRA ont remercié le Maire et ses Adjointes pour l'aide généreuse apportée par la ville.

Ce Raid Aventure, réservé aux étudiants, a également un objectif humanitaire : l'acheminement de fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc.

■ MARCHE DU KIWANIS

Malgré un froid glacial près de 190 marcheurs courageux ont parcouru le dimanche 5 février, les trois chemins de randonnée autour de Mehun.

Cette randonnée était organisée par le Kiwanis club de Bourges pour la 14^{ème} édition au profit de l'association Maximômes qui s'occupent des enfants malades hospitalisés au CHR Jacques Cœur à Bourges.

Monsieur Denis BREULLES, président du Kiwanis, a pu remettre un chèque de 700€ à Madame Marie-Noëlle DESTRUYS, présidente de Maximômes, entourée des bénévoles de l'association et d'enfants bénéficiaires au cours d'un vin d'honneur offert par la ville en présence de Madame Elisabeth MATHIEU, Maire-adjoint.





■ EXPOSITION « DENTELLE, UNE MÉMOIRE PROCHAINE ET LOINTAINE »

« Dentelle : une mémoire proche et lointaine » est une exposition qui présente le travail d'une quinzaine d'artistes issus d'horizons et de formations très différents avec un point commun, la passion de la dentelle.

Les visiteurs collectionneurs de dentelles, amateurs éclairés ou simples curieux découvriront des œuvres originales où les points de dentelle classiques côtoient les matériaux et les interprétations les plus divers.

Depuis la création des manufactures royales sous Louis XV, la production de dentelle a subi le contre coup des guerres, des crises, de la mode. Après la seconde guerre mondiale, la

fabrication de dentelle française était en grand danger, seules quelques femmes maîtrisaient encore les gestes

Dans les années 70, des personnes passionnées ont remis au goût du jour cet art de la dentelle en adaptant tradition et modernité. Leur persévérance a surtout permis de conserver dessins et techniques et également de favoriser l'ouverture d'ateliers afin d'assurer la transmission du savoir.

Aujourd'hui, cette prise de conscience a sauvé la dentelle artisanale et le savoir faire irremplaçable des dentellières. Dentelle à l'aiguille ou dentelle au fuseau cet art textile ne se cantonne pas à la réalisation de pièces vestimentaires mais s'ouvre sur des perspectives inattendues, sculptures, tableaux, compositions diverses.

Artistes présentés : Michèle COUPEZ, Véronique ZIMMERMANN, Marie-Thérèse BONIOL, Françoise MICOUD, Danièle VANCHELLE, Pierre VARENNE, Catherine PARFAIT-MAZE, Nicole VALSESIA-LAIR, Marie-Christine GOSSE, Edwige RENAUDIN, Armelle BARRAUD, Véronique POROT

[A découvrir au Pôle de la Porcelaine du 17 mars au 10 juin 2012](#)



■ A LA RECHERCHE DE GLOBES DE MARIÉE

Dans le cadre de l'exposition « Un mariage cousu de fil blanc » présentée à partir de la mi-juin, le pôle de la porcelaine recherche des globes de mariée.

Si vous possédez ces objets et que vous souhaitez les exposer au cœur d'une scénographie originale, contactez Sylvie Bocq-Chevrot par téléphone au 02 48 57 06 19 ou par courriel à pole-de-la-porcelaine@wanadoo.fr.

Toutes les modalités de prêts vous seront expliquées.





■ UN PETIT CHEVAL POUR LE MUSÉE



Dans le cadre de la conservation préventive des objets du musée Charles VII, un petit cheval en bronze a été restauré par Juliette ZÉLINSKY du groupement Art Partenaire. Ce drôle de petit objet donné en 1910 par Henry PONROY a déjà été décrit à diverses reprises dans des articles spécialisés. Avec sa pique sur le dos, ce petit cheval était initialement présenté comme un jouet gaulois qui aurait perdu son cavalier. Toutefois, les dernières hypothèses le présentent plutôt comme un bougeoir du Moyen Âge ; objet luxueux qui ornait la table seigneuriale des XI^{ème} – XII^{ème} siècles. La restauration a permis également de découvrir tout un décor guilloché sur le col de l'animal. Ce bel objet est actuellement exposé dans la vitrine du rez-de-chaussée de la mairie.



■ LE CHÂTEAU ET L'ART, UN LIVRE PRIMÉ

Le livre édité récemment par le Groupe Historique et Archéologique et qui valorise le château de Mehun, au travers d'une synthèse sur les trente ans de recherches et de multiples comparaisons avec d'autres châteaux princiers, a été primé lors du salon du livre d'histoire de Bourges organisé dans la salle du duc Jean par l'association Agora Défense. Au nom de tous les auteurs du livre, Philippe BON a reçu le prix du Conseil général du Cher 2012 des mains d'Alain RAFESTHAIN ; le prix de la ville de Bourges est revenu à Jean-Pierre ANDRÉ pour son ouvrage sur la seconde guerre mondiale.



■ 2012, ANNÉE JOHANNIQUE

Dans le cadre du 600^{ème} anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, l'année 2012 a été déclarée année Johannique.

Dernièrement, une conférence sur la Compagnie de Jeanne et sur les figures de l'héroïne conservées au sein du musée Charles VII, s'est déroulée à l'espace Maurice Genevoix. Invité d'honneur, Olivier BOUZY, spécialiste de Jeanne d'Arc et auteur d'un dictionnaire sur Jeanne d'Arc, a évoqué Jeanne en Berry. Des animations lors du marché médiéval et de la visite de nuit du château rappelleront que Jeanne d'Arc a reçu ses lettres de noblesse à Mehun.



Agenda des manifestations

Mars

2 MARS BRADERIE

Vêtements et accessoires
Organisée par « Le Rayon de Soleil »
14h30-18h, pavillon maison de retraite

3 MARS BROCANTE VIDE-GRENIER

Organisée par Mehun Solidarité
et le Lions Club
7h-19h, centre socioculturel André Malraux

10 ET 11 MARS 15^{ème} BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'Encouragement du
Dévouement
9h-18h, espace Maurice Genevoix

10 MARS DÎNER DANSANT ANIMÉ PAR PASCAL LOUBERSAC

Organisé par l'Accordéon Club
21h, centre socioculturel André Malraux

10 ET 11 MARS CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP DE TIR

Organisé par le Club de Tir de Foëcy
COSEC Pierre de COUBERTIN

11 MARS RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45, école de Bourgneuf

17 ET 18 MARS 4^{ème} FESTIVAL DE LA DENTELLE

Organisé par les Dentellières de Quincy
et la municipalité
Samedi de 13h30 à 18h30 et dimanche de 9h30
à 18h, centre socioculturel André Malraux,
espace Maurice Genevoix, Pôle de la Porcelaine

17 MARS AU 10 JUIN EXPOSITION « DENTELLE : UNE MÉMOIRE PROCHAINE ET LOINTAINE »

Organisée par la Municipalité
Pôle de la Porcelaine

19 MARS AU 7 AVRIL EXPOSITION DE PEINTURES PAR SYLVIE GARGAN

Office Municipal de Tourisme

24 MARS DÎNER DANSANT AVEC ORCHESTRE

Organisé par Temps Danse Mehun
20h, centre socioculturel André Malraux

26 MARS AU 7 AVRIL EXPOSITION « ÉTAPES MARQUANTES, UNE VIE HUMAINE AU COURS DU TEMPS À MEHUN ET AILLEURS »

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h-18h, espace Maurice Genevoix

27 MARS HEURE MUSICALE

Organisée par l'École Municipale de Musique
18h30, centre socioculturel André Malraux

28 MARS CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle du Conseil

30 MARS COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le don de
sang bénévole
7h30-11h30, camping municipal

30 MARS CONCERT

Organisé par l'Encouragement du
Dévouement
20h, centre socioculturel André Malraux

Avril

1 AVRIL RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun
14h, centre socioculturel André Malraux

2 AU 6 AVRIL GUICHET UNIQUE : INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET SERVICE ENFANCE

Espace Maurice Genevoix (1^{er} étage)

10 AU 28 AVRIL EXPOSITION PAR L'ASSOCIATION DES MARAICHERS DE BOURGES

Office Municipal de Tourisme

10 AVRIL

HEURE MUSICALE BATTERIE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, espace Maurice Genevoix

13 AVRIL

BRADERIE

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Organisée par « Le Rayon de Soleil »
14h30-18h, pavillon maison de retraite

14 ET 15 AVRIL

4^{ème} CARNAVAL VÉNITIEN

Organisé par Il Gruppo di Venezia
Départ du défilé à 15h du centre socioculturel
André Malraux vers les Jardins
du Duc Jean de Berry

18 AVRIL

DÉBALLAGE – BRIC À BRAC

Organisé par Mehun Solidarité
10h-18h30, espace Maurice Genevoix

19 AVRIL

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, espace Maurice Genevoix

20 AVRIL

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
20h, centre socioculturel André Malraux

22 AVRIL

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLES

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h

27 AVRIL

**CONTE MUSICAL « LE VAILLANT PETIT
TAILLEUR »**

Organisé par Frédéric LANGE
et l'Ecole Municipale de Musique
19h30, centre socioculturel André Malraux

30 AVRIL AU 19 MAI

**EXPOSITION DE COLLAGES ET
D'ASSEMBLAGES PAR BERNARD DESSE**

Office Municipal de Tourisme



6 MAI

**2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES**

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h

8 MAI

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Organisée par la municipalité et l'Entente
des AC et VG
Départ du défilé à 9h30 de la mairie
vers le cimetière

8 MAI

BROCANTE

Organisée par l'Amicale de Somme
rue du Richefort

11 MAI

BRADERIE

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Organisée par « Le Rayon de Soleil »
14h30-18h, pavillon maison de retraite

12 MAI

**CONCERT "SIEMPRE TANGO"
AUTOUR DE PIAZZOLA**

Organisé par Mille et une Notes à Mehun
20h, centre socioculturel André Malraux

12 MAI

FÊTE DE LA ROSIÈRE

21h : Animation dansante
place du Général Leclerc
22h30 : Spectacle pyrotechnique
en contrebass du château

13 MAI

FÊTE DE LA ROSIÈRE

14h : Départ du défilé
16h15 : Couronnement
Animations
Jardins du Duc Jean de Berry

15 MAI

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, centre socioculturel André Malraux

15 MAI

**SPECTACLE DES CHORALES DES ECOLES
PRIMAIRES DE MEHUN ET D'ALLOUIS
" LES ANIMAUX "**

Organisé par l'association " Chorale des
Ecoles primaires du secteur
de Mehun-sur-Yèvre
20h30, centre socioculturel André Malraux

20 MAI

**CONFÉRENCE : BALADE EN ARMÉNIE
PAR THIERRY LEBAS**

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

21 MAI AU 9 JUIN

EXPOSITION DES ÉLÈVES D'ELODIE

Office Municipal de Tourisme

26 MAI

**DÉFILÉ DE MODE MUSICAL, PRÊT À
PORTER FEMME-ENFANT ET DÉFILÉ CANIN**

Organisé par Mme BACHELIER
Au profit de l'Encouragement
du Dévouement
20h30, centre socioculturel André Malraux

27 MAI

BROCANTE

Organisée par le Judo Club Mehun
6h-20h, boulevard de la Liberté

29 AU 30 MAI

CHAMPIONNAT DE PÉTANQUE

Organisé par le Club Bouliste Mehunois
à partir de 14h, boulevard de la Liberté

31 MAI

TOUR CYCLISTE USEP

Organisé par l'Office Municipal des Sports
10h, château Charles VII



JUMELAGE MEHUN-MURG

A l'invitation de Heinz-Jörg KUSPERT, président du Comité de Jumelage Murg-Baden, une délégation Mehunoise, menée par le président du Comité de Jumelage Mehunois Philippe Hubert et Jean-Louis SALAK Maire-adjoint, s'est rendue au carnaval de la ville de Murg. Plus de 10 000 spectateurs ont applaudi les 104 formations musicales accompagnées de milliers de participants costumés qui ont défilé tout au long de l'après-midi.





LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

La très profonde crise économique mondiale et l'endettement insupportable des nations européennes conduiront inévitablement les Etats et en particulier notre pays à prendre des mesures qui affecteront notre vie courante.

Nous estimons qu'il est, au niveau de la commune, de notre devoir, de ne pas affecter votre vie quotidienne en augmentant votre participation financière au bon fonctionnement et à la bonne marche de notre cité.

Nous avons donc décidé de préparer le budget de l'année 2012 en prenant cet objectif pour base de travail.

Grâce aux résultats que nous avons obtenus les années passées en conduisant avec une prudence et une attention quotidienne le budget communal :

- L'ensemble des investissements importants, qui sont nécessaires à l'entretien de ce qui existe et à la préservation de l'avenir de notre collectivité, sera poursuivi.

- Tous les services qui bénéficient aux diverses composantes de notre population seront évidemment maintenus et leur qualité préservée.

Notre ville, parmi celles comparables à sa catégorie, présente, grâce à notre gestion, une fiscalité et un endettement nettement inférieurs à la moyenne régionale et nationale.

Compte tenu des circonstances, cette année encore, nous parviendrons à ne pas augmenter ni les impôts ni les tarifs appliqués aux familles mehunoises.

C'est ainsi que nous respectons nos engagements et que nous voulons justifier la confiance que vous avez mise en nous.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMÉAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chers Mehunois,
chers Mehunoises,

La crise, ce mot magique qui permet à nos gouvernants de justifier toutes leurs actions actuelles... Toutes ? Non, bien sûr, on ne parle jamais de leurs dépenses ; ils savent où piocher en cas de besoin : certains budgets sont intarissables !

Par contre, il est un mot qui semble avoir disparu de leur vocabulaire bien que figurant au fronton des édifices publics : **égalité**.

Que ce soit à l'école, devant le travail, face à l'impôt, l'égalité prônée par notre maxime républicaine est devenue un vain mot, vide de sens.

Tout est fait et mis en place depuis l'école primaire pour que le fossé se creuse au fil des ans entre ceux qui suivent sans problème ou avec l'aide de parents qui peuvent les épauler et ceux qui galèrent et ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Rien pour essayer de sauver les laissés pour compte du système éducatif et ce n'est pas en diminuant encore le nombre de postes de professeurs que l'on va enrayer le problème ! Inégalité également devant le travail avec les augmentations de salaire (quand il y en a) au pourcentage. Les écarts se creusent systématiquement alors qu'avec des tranches dégressives les écarts seraient réduits. Ajoutez à cela la précarité du travail qui est de plus en plus forte au quotidien et vous imaginez sans peine l'état d'esprit du tra-

vailleur français moyen. Si ça continue il faudra payer pour travailler. « Sauvons les privilèges ». Il faut savoir qu'en France 90% de la richesse nationale est détenue par 1% de la population et que tout est mis en place pour que le système perdure. Si en plus les nantis veulent vivre au-dessus de leurs moyens et aux frais des autres il en résulte une dette nationale de 1600 milliards d'euros alors qu'elle n'était que de 800 milliards il y a cinq ans ! Inégalité devant l'impôt car c'est bien connu : on a des amis et on les aide si on peut le faire.

Il y a des élections qui se profilent à l'horizon : les Présidentielles et les Législatives. Si vous en avez plus qu'assez de voir vos impôts et taxes augmenter alors que d'autres ne participent pas à l'effort national allez le dire haut et fort en allant voter ; dites leur qu'il y en a plus qu'assez de leur système ; dites leur que de renvoyer les erreurs sur les autres de manière habituelle n'a jamais solutionné les problèmes. Dites leur qu'ils vivent complètement déconnectés de la réalité quotidienne ; que travailler plus pour gagner plus c'est bien à condition qu'il y ait du travail pour tout le monde et non pas plus de travail pour ceux qui en ont alors que les autres continuent à tirer la langue !

Véronique BABOIN ; Perrine BROGUY, Guy LASSAU, Bernard PETIT.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Le monde d'Hannah d'Ariane BOIS
- Steve Jobs de Walter ISAACSON
- Veuf de Jean-Louis FOURNIER
- L'homme de Lewis de Peter MAY
- Room d'Emma DONOGHUE
- L'éclaircie de Philippe SOLLERS
- Remède mortel d'Harlan COBEN
- Le tigre de John VAILLANT

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*

Nom, Adresse :

Commentaires :



Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr



DU 2 AU 6 AVRIL 2012

ESPACE MAURICE GENEVOIX (1^{ER} ÉTAGE)

L'ACCUEIL DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SE DÉROULERA AU CCAS
(SUR RENDEZ-VOUS AU 02 48 57 19 19)

**ACCUEIL
DE LOISIRS**

ÉCOLE

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

**CINQ INSCRIPTIONS
EN UN MÊME LIEU**

BUS

CANTINE

8H30-12H ET 13H30-19H

**(DOSSIER À RETIRER EN MAIRIE OU DANS LES ÉCOLES
AVANT LE 30 MARS 2012)**

